Politique environnementale

Bilan 2010-2013 des engagements pris en faveur du développement durable

Nos engagements

Depuis plus de 30 ans, écoute, accueil, création d'emplois pérennes pour les personnes les plus en difficulté, tolérance sont au cœur de l'action de l'A.P.E.I. de Saint-Amand-Montrond et de ses établissements. A ces préoccupations sociales se sont ajoutées des préoccupations économiques pour pérenniser les structures existantes, améliorer et développer l'action de celles-ci et poursuivre l'objet social de l'association. Aujourd'hui, il ne suffit plus de se reposer uniquement sur les préoccupations sociales et économiques. Pour que la prise en considération de la responsabilité sociétale de l'APEI de Saint-Amand soit complète, il est nécessaire de réduire les effets dommageables de ses activités sur l'environnement et d'améliorer en permanence ses performances environnementales.

Certification ISO 14001

La mise en œuvre et le maintien d'un système de management environnemental pour les entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier apportent la preuve d'une prise en compte complète notre responsabilité sociétale.

Depuis le 30 juillet 2010, les entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier sont certifiées ISO 14001.

Bilan des objectifs planifiés

2010-2013

Objectif 1 :

Conformité règlementaire

Stockage des produits inflammables de L'Artisanerie

- La règlementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement impose que les liquides à base d'alcool soient stockés dans des locaux équipés de dispositifs d'extinction automatique.

→ Si un incendie se déclare, il doit pouvoir être éteint automatiquement.

→De plus, en cas d'intervention des sapeurs-pompiers ou si un contenant venait à se déverser, l'ensemble des produits stockés ainsi que les eaux d'extinction doivent être retenus.

⇒ TRAVAUX DE MISE EN CONFORMITE

Local coupe feu

- Déménagement de l'atelier de conditionnement du papier d'essuyage
- Condamnation des fenêtres extérieures et des passages vers l'atelier brosserie pour obtenir un local coupe feu 2h
- Création d'une porte vers l'atelier liquides

- Mise en place d'une dalle étanche avec caniveau central pour récupération des liquides
- Plafond coupe feu

Détection incendie et extinction automatique

- En cas d'incendie détecté, les portes du local se ferment et un gaz inerte est diffusé.
- Ce gaz neutre sans danger (car composé de gaz présents en faible quantité dans l'air) va étouffer le feu naissant.

Diffuseurs gaz

Fosse de rétention extérieure

- Un dispositif de rétention innovant d'une capacité de 50m^3

objectif 2 :

Economiser nos ressources

Papier

- -28% depuis 2009 soit 1,2 tonnes économisées
- *Actions réalisées* :
  - → Sensibilisation du personnel : recto-verso, impressions sélectives, sur brouillon…
  - → Modification des méthodes de travail : diffusion par email, archivage informatique
  - → Impression sur papier recyclé

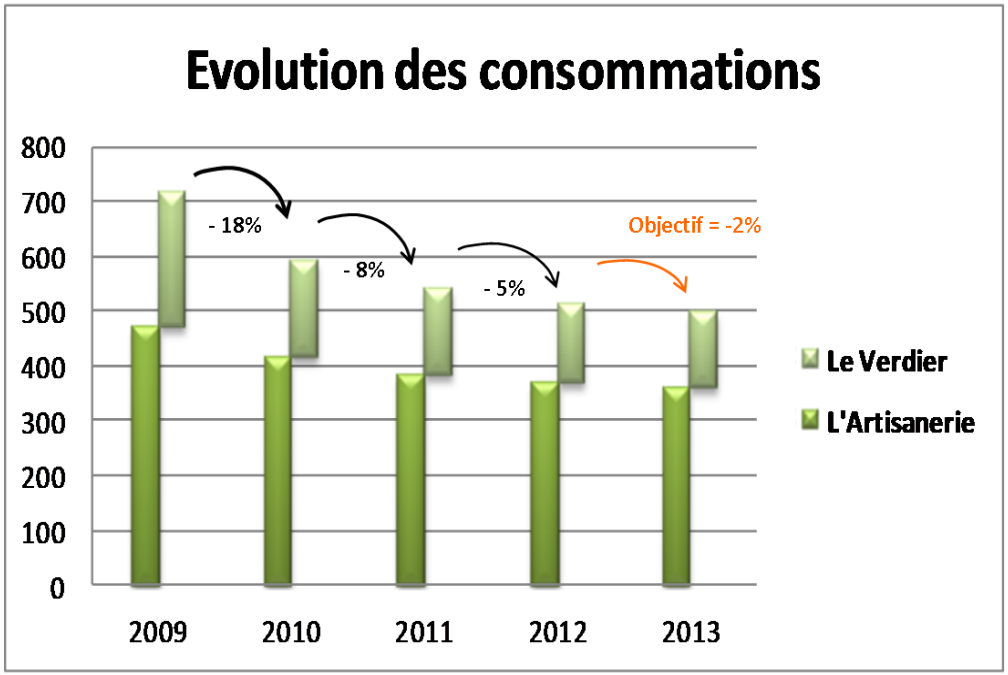

Eau

- -16% depuis 2009
- 1/6ème de notre consommation

Rinçage à l'eau chaude des conteneurs

- *Actions réalisées* :
  - → Dispositifs économiseurs d'eau dans les sanitaires
  - → Sensibilisation du personnel
  - → Optimisation des rinçages de l'atelier liquides

Energie

Eclairage

- Remplacement de l'ensemble des néons des ateliers par des basse consommation – changement de certains ballast
- Mise en place de détecteurs de présence dans tous les vestiaires sanitaires
- Modification de l'éclairage des bureaux – Suppression de tous les halogènes

Energie

Chauffage

- Réalisation d'un bilan énergétique et d'une thermographie infrarouge
- Remplacement de la laine de verre de la salle de pause de l'entreprise adaptée Le Verdier

Objectif 3 :

Améliorer nos pratiques en matière de gestion des déchets

Déchets

⇒ Limiter l'enfouissement des déchets par la réduction à la source et au profit du recyclage

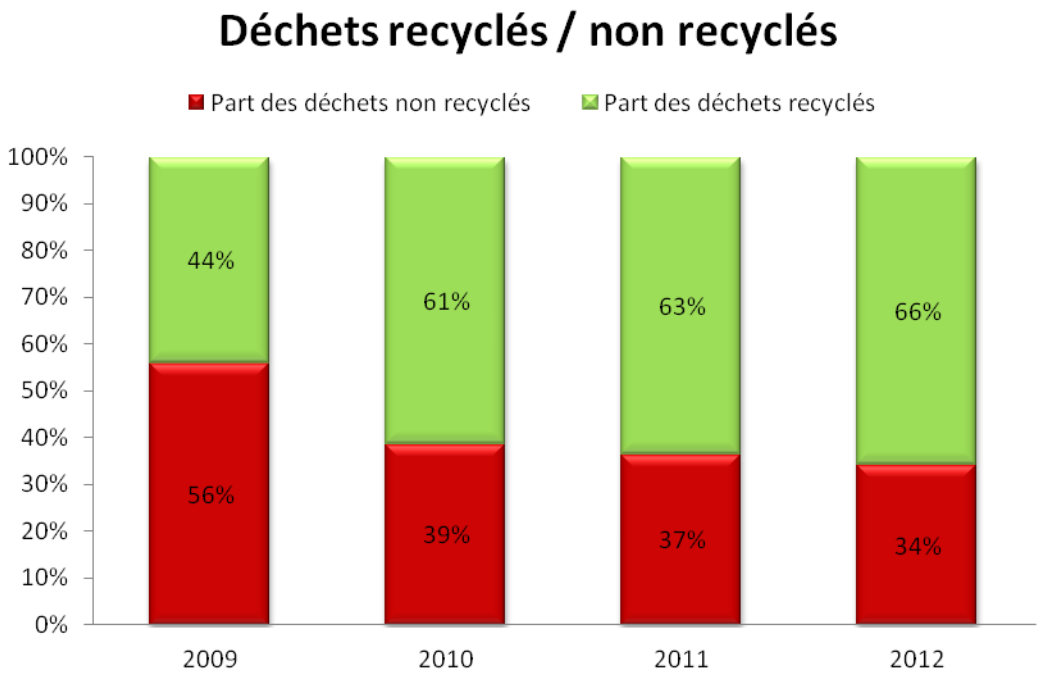

- *Actions réalisées* :
  - → Structuration du tri des déchets existant
  - → Nouvelles filières

Objectif 4 :

Maîtriser nos risques de pollution

Imperméabilisation des zones de stockage des bennes de déchets

- Stockage de nos déchets sur des sols propres et étanches

  ⇒ Prévention des risques de pollution des eaux et des sols

Le Verdier : construction d'un auvent en 2010

L'Artisanerie : goudronnage de la zone en 2013

Rétention des stockages et Isolation des réseaux eaux pluviales de l'Artisanerie

- *Actions réalisées* :
  - → Campagne de mise en rétention petits contenants
  - → Installation d'obturateurs de canalisation

L'Artisanerie : mise en rétention des produits du picking – obturateurs de canalisation

Canalisation des émissions de de solvants de l'atelier liquides

- *Actions réalisées* :
  - → Remplacement du système d'aspiration
  - → Mise en place de nouveaux postes d'aspiration
  - → Système d'alarme en cas de baisse du débit d'extraction

Canalisation des émissions de de solvants de l'atelier d'impression

- *Actions réalisées* :
  - → Amélioration du système d'aspiration existant sur la machine à laver
  - → Mise en place de nouveaux postes d'aspiration :
    un sur chaque machine +
    un par table de préparation
  - → Modification du procédé de vidange

Véhicules de liaison électriques

- *Objectif : réduire l'impact de nos déplacements quotidiens = Navettes inter-établissements de l'APEI*
- *Actions réalisées* :
  - → Location de 2 véhicules 100% électriques de nouvelle génération en remplacement de 2 véhicules diesel
  - → Véhicules propres dans leur utilisation : zéro émission de CO_2 en phase de roulage

Objectif 5 :

Créer des produits ayant un faible impact sur l'environnement

Une politique d'achats responsables

Enjeux et objectifs de la mise en œuvre d'achats responsables

- Gestion du risque environnemental lié à la chaîne d'approvisionnement. Nous nous assurons de la conformité de nos fournisseurs pour sécuriser notre chaîne d'approvisionnement et ainsi prévenir les risques opérationnels liés aux pratiques non responsables en terme de protection de l'environnement.

- Réduction de l'impact environnemental. Nous nous assurons que nos fournisseurs ont de bonnes pratiques.

- Anticipation des évolutions réglementaires. Nous nous assurons du respect des réglementations chez nos fournisseurs, notamment la conformité avec la réglementation REACH.

Enjeux et objectifs de la mise en œuvre d'achats responsables

- Soutien aux PME. Nous favorisons la proximité dans la sélection de nos fournisseurs. Cela permet de dynamiser le tissu économique local, de réduire l'impact environnemental et les coûts de transport.

- Développement de produits verts. Notre collaboration avec les fournisseurs intègre la notion de cycle de vie du produit et nous cherchons à intégrer davantage de produits ayant un faible impact sur l'environnement.

- Amélioration de la relation fournisseur. Notre démarche d'achat responsable renforce et pérennise la relation fournisseur. Cela permet d'avoir une collaboration conjointe efficace. Nos fournisseurs sont plus attentifs à nos demandes et nous considèrent comme un réel partenaire.

Outils spécifiques du processus achats

- La lettre d'engagement de la direction générale donne la ligne de conduite.
- Sensibilisation de nos fournisseurs à notre politique d'achats durables
- Evaluation de nos fournisseurs à l'aide d'un autodiagnostic répertoriant différents aspects du développement durable.
- Intégration du développement durable dans la sélection d'un fournisseur : entreprise qui possède un système de management environnemental certifié (ISO 14001, EMAS…), entreprise qui intègre une labellisation des produits…

Outils spécifiques du processus achats

- Audit fournisseur permettant de vérifier la conformité et de suivre les plans d'actions mis en place lors de l'évaluation fournisseur.
- Mise en place d'indicateurs de suivi et reporting annuel :
  - → % de fournisseurs ayant une certification ISO14001
  - → Volume d'achat réalisé avec des fournisseurs responsables (en CA commandé)
  - → Volume d'achat de produits certifiés ou labellisés (en quantité commandée)
  - → Nombre de produits labellisés à notre marque (en nombre de référence)

Reporting achats responsables

L'Artisanerie

REPORTING ACHATS RESPONSABLES						
	Indicateurs	**2009**	**2010**	**2011**	**2012**	**2013**
Mesure de performance des fournisseurs en matière de RSE	% de fournisseurs ayant une certification ISO14001	11%	11%	11%	14%	14%
	Volume d'achat réalisé avec des fournisseurs responsables (en CA commandé)	42%	51%	47%	59%	60%
Mesure de performance des produits en matière de RSE	Volume d'achat de produits certifiés ou labellisés (en quantité commandée)	4,30%	5%	9,90%	13%	15%
	Nombre de produits labellisés à notre marque:					
	Ecolabel EU	0	1	2	9	9
	OK compost	5	5	5	5	5
	Econatur				49	51

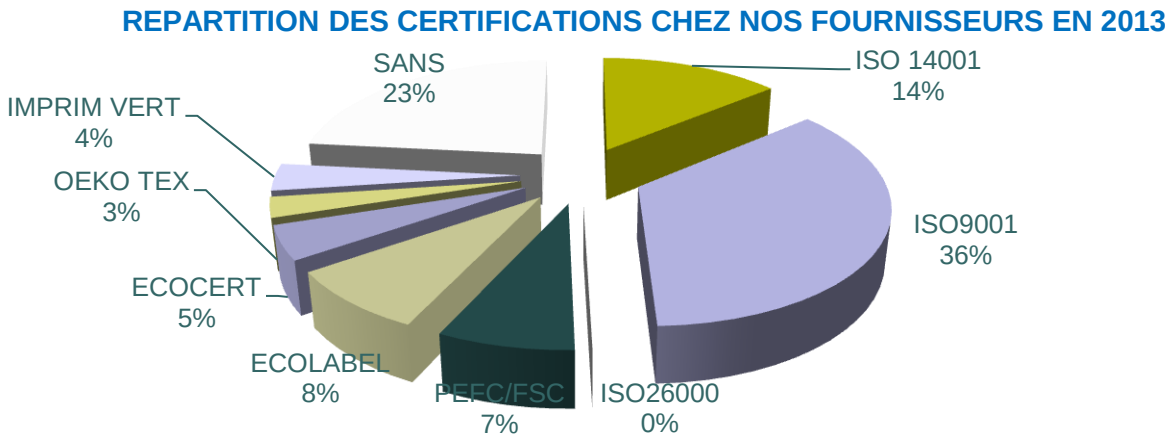

Développement de la marque ECONATUR

Les enjeux

L'amélioration de la performance environnementale des produits proposés à nos clients constitue un des engagements de la politique environnementale des entreprises adaptées L'Artisanerie et Le Verdier. Les enjeux sont multiples, tant dans le domaine des produits d'hygiène et d'entretien qu'au niveau des articles de papeterie fabriqués, conditionnés et assemblés à L'Artisanerie et au Verdier. L'extraction des matières premières, leur transport, les procédés de transformation, l'utilisation, la biodégradabilité et l'écotoxicité des produits en fin de vie et les déchets générés comportent leurs lots d'effets dommageables sur l'environnement.

La marque ECONATUR

- ECONATUR est une marque déposée auprès de l'Institut National de la Propriété Industrielle qui a pour vocation à réunir dans une même gamme des produits alliant qualité d'usage et haut niveau d'exigence environnementale.
- Elle est associée à une charte interne d'utilisation définissant les critères d'intégration dans la gamme. Les exigences d'ECONATUR ont été pensées suivant plusieurs principes parmi lesquels la cohérence, la fiabilité (critères mesurables, vérifiables, documentés), la prise en compte des demandes de nos clients ou encore l'amélioration continue.
- Pour être estampillé ECONATUR, un produit devra être conforme à l’une des deux exigences définies dans la charte.

La charte d'utilisation de la marque ECONATUR

Exigence 1

- Le produit fini est certifié par un label officiel ou contient au moins 95% de matières premières certifiées par un label officiel reconnu par l'ADEME.

Exigence 2

- Le produit fini respecte au moins 3 critères sur 8
  - ✓ caractéristiques des matières premières : recyclées, d'origine renouvelable
  - ✓ transport : fabrication 100% française
  - ✓ usage et durabilité du produit : réutilisable, rechargeable
  - ✓ fin de vie du produit : biodégradable, compostable, recyclable

Produits ECONATUR

51 références à ce jour

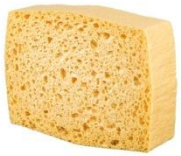

L'Artisanerie

Le Verdier

engagés en faveur du développement durable